

Fiche Technique

OÙ VONT LES RIVIÈRES

Version n°1 — 21/04/26



Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat précisant les conditions de prestation de l'artiste. Elle se veut la plus complète possible. Cependant, celle-ci peut être amenée à évoluer, notamment pour l'adapter aux capacités et aux contraintes du lieu.

En cas d'interrogations ou de difficultés, merci de bien vouloir nous contacter.

Artistique :

Maxime GANNÉ : maxime.ganne@compagnie-oriel.fr / 06 26 25 89 46

Production :

Jeanne Blanchard : 06 74 61 41 14 / Didier Le Pallac : 06 46 49 42 10 / production@compagnie-oriel.fr

Technique :

technique@compagnie-oriel.fr

Équipe de tournée :

L'équipe de tournée est composée de 3 personnes : 2 comédiens et 1 régisseur.e.

Caractéristiques du spectacle :

Durée : 35 min de représentation, suivi de 20 min de performance sonore en libre accès par le public.

Genre : Théâtre immersif et participatif / Théâtre de Rue / En extérieur

Public : Tout public à partir de 7/8 ans

Jauge :

Nous préconisons une **jauge maximale de 90 spectateur-ices**.
Elle peut être ajustée en fonction des spécificités du lieu d'accueil.

Installation du public :

Le public est installé sur la berge, face au plan ou cours d'eau.
Un espace de jeu délimité par un cordage sépare le public des comédiens.
Le public peut être assis ou debout. L'organisateur à la charge d'installer les assises (bancs, chaises, gradins...).

Prérequis et spécificités de l'espace scénique :

Le spectacle se déroule le long d'une berge. Il se joue sur la berge et sur l'eau.
Le décor se compose d'une machine énigmatique et d'un kayak.
Ambiances sonores et musiques sont diffusées depuis la machine.

Le lieu choisi doit être un minimum calme.

Profondeur d'eau minimum :

entre 50 et 70 centimètres.

Largeur du cours d'eau minimum :

3 mètres.

Espace au sol minimum nécessaire :

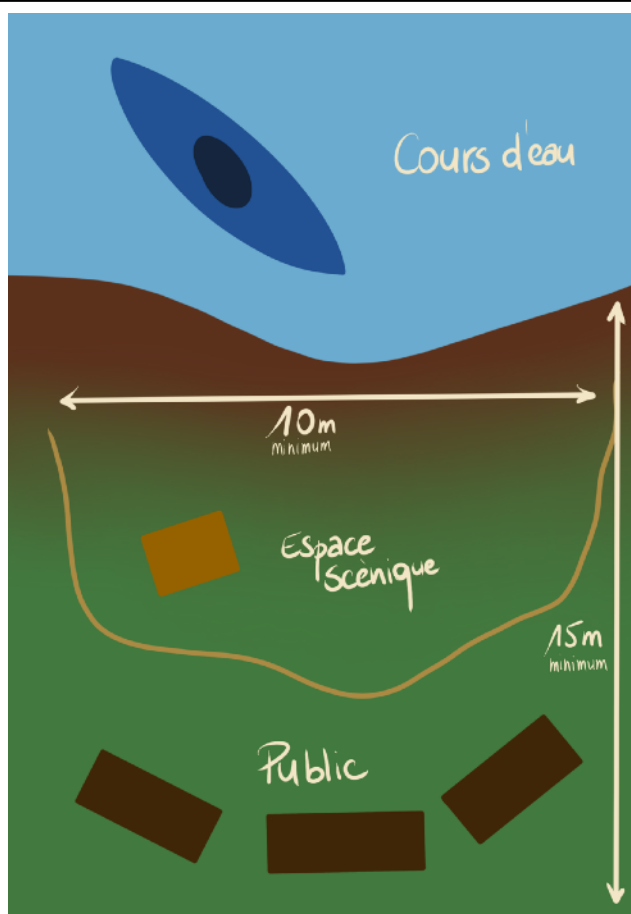
10 mètres x 15 mètres

Types de courants praticables :

Rivières de classe I (càd peu de courant)
ou plan d'eau (lac, étang).

Types de berge demandé : Berge avec :

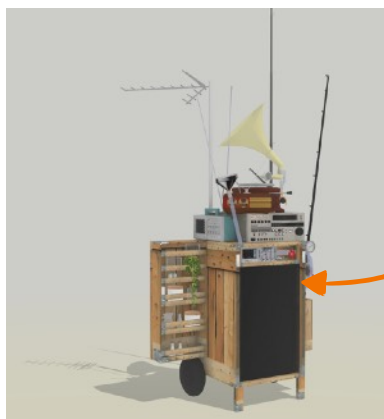
- Un embarquement et débarquement facile ;
- Une faible inclinaison ;
- Une vue dégagée sur l'eau ;
- Un terrain stable (terre ferme, bitume, graviers, sable, terre battue...) Pas de terrain trop meuble, boueux ou marécageux.



⚠ La représentation ne pourra se tenir en extérieur dans les cas suivants :

- Averses ;
- Vent ou rafales de plus de 50km/h ;
- Courants d'eau inhabituels ;
- Crues ou inondations.

Prévoir une solution de repli à couvert ou en intérieur afin que la représentation puisse tout de même avoir lieu. Si besoin, la compagnie peut adapter son spectacle hors de l'eau. La décision de se replier sera prise au plus tard **3 heures avant la représentation** (+ éventuel temps de trajet).

Visuels :

Maquette 3D de « L'hydrosonoscope », une machine captant les sons des rivières.

Une enceinte portable de 1000 W, avec batterie intégrée est dissimulée dans la machine. Pas de branchements nécessaires.



Installation du dispositif le long de la berge. L'espace de jeu est délimité par un cordage.

Déclarations et mesures de sécurité à mettre en place par l'organisateur :

L'organisateur s'est assuré d'avoir pris toutes les dispositions nécessaires à l'organisation d'un évènement au bord de l'eau (déclaration en mairie ou préfecture, éventuelles mise en place de mesures compensatoires liées aux risques...).

L'organisateur, s'il le juge nécessaire, peut missionner du personnel en vigilance à côté du public afin de prévenir les risques de chute.

La compagnie fournit une corde de sécurité aux normes.

Le comédien évoluant sur l'eau est équipé d'un gilet de sauvetage.

Besoins de personnel :

L'organisateur veillera à ce que la compagnie soit accueillie par une personne en mesure d'ouvrir les accès et de faire visiter les lieux.

L'organisateur devra aussi prévoir au moins une personne pour accueillir le public et l'aider à s'installer dans l'espace dédié. Cette personne sera en lien avec la régie du spectacle et attendra que la compagnie soit prête avant d'installer les spectateurs.

Transport et accès véhicule :

Transport du décor en petit utilitaire. L'organisateur doit veiller à fournir un espace de parking pour le véhicule sur toute la journée de représentation. Merci de prendre les dispositions nécessaires auprès des services municipaux concernés si besoin pour s'en assurer.

Planning :

Le montage commence au moins 2 heures avant le début de la représentation. Dans le cas de plusieurs représentations dans la même journée, 1 heure est nécessaire entre chaque représentation.

Planning à adapter en fonction du temps de présence de la compagnie dans le lieu et en fonction des plannings du lieu d'accueil.

Exemple de planning sur une journée avec deux représentations :

| Jour | Heure | Service | Effectifs |
|------|---------------|---|--|
| J | 10h00 - 12h00 | Accueil, repérage des lieux et installation | 1 personne de l'organisation + Équipe de la Compagnie |
| J | 12h00 - 13h30 | REPAS | |
| J | 13h30 - 15h30 | Répétitions | |
| J | 15h30 - 16h00 | Pause | |
| J | 16h00 - 16h50 | 1ère représentation | 1 personne de l'organisation + Équipe de la Compagnie |
| J | 16h50 - 18h00 | Pause | |
| J | 18h00 - 18h50 | 2ème représentation | 1 personne de l'organisation + Équipe de la Compagnie |
| J | 19h00 - 20h00 | Rangement et chargement | |

Repas

3 repas, dans la mesure du possible végétariens, sont à prévoir selon l'horaire de la représentation.

Loges

Dans la mesure du possible, merci de prévoir un espace loge sécurisé à proximité du lieu de représentation avec un point d'eau, et idéalement une douche.

Photos et enregistrements

Photos, vidéos et enregistrements sont autorisés, sous réserve que les personnes concernées se présentent à la compagnie au préalable. Ils veilleront à la plus grande discrétion pendant la représentation.

Installation technique

Matériel demandé à l'organisateur :

Sans obligation :

- tout équipement destiné à l'assise des spectateurs ;
- Si besoin, tout équipement destiné à la protection des spectateurs (tonnelles pour les intempéries, barrières...).

La technique du spectacle est autonome et ne nécessite aucun raccordement.

Ceci étant, pour le confort de l'équipe, **l'accès à une prise de courant classique** reste le bienvenu.

Nous vous remercions par avance de votre lecture attentive de cette fiche technique. Nous restons à votre entière disposition pour toute question et interrogation.

Au plaisir de travailler avec vous.

La Compagnie de l'Oriel.